

SEANCE DU 20 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, le 13/04/2023 s'est réuni à la salle du Conseil en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : Mesdames et messieurs BRUNET, DOREAU, GUERIN, PERRIGAULT, ANTOINE, AUBERTOT, GREMAT, MINIER, FOUCTEAU-ESPINASSE formant la majorité des membres en exercice.
Conseillers absents excusés: VANDENDORPE Benoît, SOUBISE Mathieu, GALLWA Catherine, SENDIM-DE-RIBAS-LIRA Nathalie, LESCOP Giliane,
Conseillers votants : 9
Secrétaire de séance : Quentin MINIER

Préambule

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du mardi 21 mars 2023. Aucune observation n'étant formulée, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2023/15 Achat matériel technique

Après avoir voté le 21 mars dernier le budget, il est nécessaire de procéder à l'achat du matériel technique en prévision des besoins des agents techniques pour le printemps.

Par conséquent, pour l'achat d'une tondeuse autoportée, les fournisseurs suivants ont présenté leur devis :

- | | |
|---|---------------|
| - SARL BRIANT de Chaveignes | 5 556.00 € ht |
| - BRICOMARCHE de Sainte-Maure-de-Touraine | 4 554.17 € ht |
| - ETS RICHARD de Sainte-Maure-de-Touraine | 6 635.85 € ht |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de retenir le devis de Bricomarché pour un montant de 4 554.17 € ht
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant

2023/16 Achat défibrillateur

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'il serait souhaitable d'envisager l'achat d'un défibrillateur afin d'en équiper la commune. Il s'agit grâce à l'installation de cet outil de permettre une intervention rapide et efficace avant l'arrivée des pompiers en cas d'arrêt cardiaque.

La pose de cet appareil doit se faire sur un lieu facilement accessible par la population. Par conséquent, entre la mairie et la salle des fêtes semble le plus approprié.

Monsieur SOUBISE, 4^{ème} adjoint a demandé à 4 sociétés des devis mais seulement 2 ont répondu :

- | | |
|-----------------|---|
| - ELECTRO COEUR | 1 650 € ht le défibrillateur + 360.00 € ht maintenance |
| - MANUTAN | 2 080 € ht l'ensemble pour un an ou 2 232.00 € ht sur 3 ans |

Après avoir étudié les 2 propositions,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de retenir le devis d'Electro Cœur pour un montant de 2 010.00 € ht (1 650 € en investissement et 360 € en fonctionnement pour la maintenance)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

2023/17 Proposition de la société HBI sur une étude énergétique des bâtiments

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'au cours de la séance du 13 octobre dernier une démarche pour faire des économies d'énergie a été adoptée.

Le projet de pose de panneaux photovoltaïques au niveau de la salle des fêtes doit faire l'objet d'une étude.

La société HBI de Quincy a proposé un accompagnement pour ce projet en présentant un rapport de simulation.

Le devis correspondant à cette étude est de : 2 260 € TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de retenir le devis d'HBI pour un montant de 2 260.00 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

2023/18 Rétrocession parcelle ZE 73

Monsieur le Maire explique que le lotissement « Le port de Nouâtre » situé rue de la motte est constitué de huit parcelles destinées à la vente pour des constructions.

La parcelle ZE 73 correspondant à une bande longeant tout le lotissement a fait l'objet d'une proposition de rétrocession à l'euro symbolique par Val Touraine Habitat le 1^{er} mars 2023.

Suite à des échanges, Val Touraine Habitat propose de prendre en charge à ses frais le bornage et les frais d'acte lié à la rétrocession.

Il est demandé au Conseil municipal de prendre une délibération afin de valider cette proposition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTTE** la proposition de Val Touraine Habitat relative à la parcelle ZE 73.

Informations

Cérémonie du 8 mai

Le Conseil municipal arrête le programme comme suit :

11 H 30 Rassemblement, Place du 8 Mai

Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts.

12 H 00 Vin d'honneur servi à la salle des fêtes suivi d'un repas offert aux personnes de 68 ans et plus

Marché gourmand

Le vendredi 8 septembre Rue st blaise le 1^{er} marché gourmand sera organisé avec les associations de la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15
Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.

Le Maire
Thierry BRUNET

Séance du 20 AVRIL 2023 : liste des délibérations et tableau des visas

2023/15 Achat matériel technique
2023/16 Achat défibrillateur
2023/17 Proposition de la société HBI sur une étude énergétique des bâtiments
2023/18 Rétrocession parcelle ZE 73

BRUNET Thierry	
DOREAU Philippe	
VANDENDORPE Benoît	<i>Absent excusé</i>
GUÉRIN Isabelle	
PERRIGAULT Marylène	
ANTOINE Caroline	
AUBERTOT Cédric	
GALLWA Catherine	<i>Absente excusée</i>
SENDIM-DE-RIBAS-LIRA Nathalie	<i>Absente excusée</i>
LESCOP Giliane	<i>Absente excusée</i>
GRENAT Brigitte	
MINIER Quentin	
SOUBISE Mathieu	<i>Absent excusé</i>
FOUCTEAU-ESPINASSE Adeline	